



Ecole baptisée en hommage à un instit à la discipline de fer: dans le Calvados, d'anciens élèves font entendre leur colère

Aux Monts d'Aunay, le conseil municipal a donné à l'école élémentaire le nom d'un ancien professeur emblématique. Une poignée d'anciens écoliers se sont insurgés en rappelant ses actes de violences et réclament l'annulation de la décision. Dans les rues calmes des Monts d'Aunay (Calvados), commune rurale de 5 000 habitants située au sud-ouest de Caen, souffle le vent de la discorde. Le 13 septembre, le conseil municipal votait pour rassembler sous un seul nom, «Pierre Lefèvre», l'école élémentaire George-Sand–Jules-Verne (les ex-écoles de filles et de garçons). Un bel hommage pour l'ancien directeur, aujourd'hui âgé de 84 ans, qui fut également maire de la commune de 2001 à 2008 puis de 2013 à 2020. «On voulait lui témoigner notre reconnaissance», explique l'actuelle édile Christine Salmon (sans étiquette).

En près de trente ans de services, l'instituteur de CM2, parti à la retraite en 1996, n'a pas laissé que des bons souvenirs à ses anciens élèves. Pour de nombreuses têtes blondes devenues blanches, Pierre Lefèvre reste le maître dont les coups de sang étaient craints. Depuis que la plaque a été scellée sur le mur de leur ancienne école, le 21 novembre, l'incompréhension a cédé place à la détermination. L'objectif : que l'école soit débaptisée.

Peur viscérale du maître

Dans une petite salle à l'étage d'une brasserie située à quelques mètres de la mairie, on retrouve une dizaine d'entre eux, constitués en collectif. Discret, Jacky Rogue, aujourd'hui sexagénaire, raconte les stratégies qu'il devait mettre en place pour éviter les coups de règles et les oreilles tirées pendant la dictée. C'était en 1967, il était en CM2. «Il y avait le choc physique de la baffe et le choc psychologique de l'angoisse», se souvient l'électricien à la retraite qui n'a jamais brillé à l'école. Sa mère n'avait pas saisi que les douleurs abdominales de ses enfants avant la classe ne cachaient pas une appendicite, comme l'avait cru le médecin de famille, mais la peur viscérale du maître. «On savait qu'il n'était pas commode, mais on n'imaginait pas à quel point. Les enfants ne parlaient pas comme aujourd'hui», estime sa mère, Maud Rogue, également présente.

Les membres du collectif, pour la plupart scolarisés dans les années 70 et 80, décrivent une société où la parole des enfants est bien moins écoutée qu'aujourd'hui. «A l'époque, si on disait aux parents que l'instit nous avait mis une claque, on en recevait une deuxième», estime Isabelle Fouques-Cariou, également ancienne élève de Pierre Lefèvre. Elle se souvient s'être trouvée démunie après avoir vu le fils du boulanger être jeté «comme un sac de linge» contre le tableau noir. «Quand j'en avais parlé à mes parents, ils avaient dit "ce n'est pas ton affaire, ne t'en mêle pas"». «Nous avions 9 ou 10 ans et nous étions témoins de choses très dures», abonde Didier Lemasle, qui affirme avoir eu l'oreille tirée jusqu'au sang. Si l'ancien bon élève devenu notaire n'entend pas faire le procès d'un homme, il se bat pour que la mairie revienne sur sa position : «Qu'on lui donne une rue, une place, n'importe quoi, mais pas l'école», souffle-t-il.

Tampons effaceurs

Quand ils ont eu vent de la décision du conseil municipal, trois anciens instituteurs de



l'école du village, François Hanesse, Alain Lecorre et Philippe Sicot, ont pris fait et cause pour les garçonnetts devenus grands et formé avec leurs mères, leurs épouses, leurs anciens camarades de classe, un collectif soudé. Ils disent avoir recueilli spontanément une cinquantaine de témoignages. Si les deux premiers n'ont pas été témoins de mauvais traitements de la part de leur collègue, le troisième, ancien élève de Pierre Lefèvre, se souvient de tampons effaceurs qui ne manquaient rarement leurs cibles.

De son côté, Christine Salmon dit avoir récolté « beaucoup » d' « avis contraires », en faveur de l'ancien directeur. « J'ai appelé l'inspection académique qui m'a confirmé qu'il avait eu des états de service irréprochables », affirme l'édile, qui estime avoir tout fait dans les règles : « L'école maternelle porte le nom de l'ancien maire Daniel Burtin et la population n'avait pas été consultée non plus. »

L'ancien instituteur a aussi ses farouches défenseurs. Après notre passage, nous avons reçu des témoignages dénonçant « des propos néfastes » et injustifiés de la part du collectif. Au téléphone, une ancienne institutrice salue un homme à la discipline de fer, qui « savait se faire respecter ». En novembre, Pierre Lefèvre se défendait dans un hebdomadaire local, se décrivant comme un maître « sévère mais juste », qui a pu « titiller » les oreilles de certains pour leur faire comprendre « qu'il fallait faire attention ».

Dans la commune aux parterres fleuris, l'ambiance est désormais glaciale. Le camp de la maire et celui du collectif s'opposent dans la presse locale, sur Facebook ou sur la place du marché. Même si elle a rapporté avoir reçu une menace de mort – ce que condamne le collectif – la maire campe sur ses positions. Pour obtenir gain de cause, les anciens élèves ont lancé un recours auprès du tribunal administratif, qui devrait être examiné d'ici un an et demi.

